



L'activité se contracte de nouveau en 2013

En 2013, l'activité du BTP reste tendue. Après un léger rebond en 2011, le chiffre d'affaires de la filière baisse pour la deuxième année consécutive. En effet, après un recul de 4,3 % en 2012, il chute de 8,3 % en 2013. Estimé à 1,2 milliard d'euros, le chiffre d'affaires du BTP atteint son niveau le plus bas depuis 2004.

Alors que la commande publique et la construction de logements sociaux se maintiennent sur la période 2012-2013, c'est le recul de la construction privée et particulièrement de la construction de logements libres et intermédiaires qui est à l'origine de cette baisse d'activité. La promotion privée est confrontée à une fiscalité moins attractive depuis la réorientation de la défiscalisation vers le logement social (Lodéom). Elle ne cesse de se contracter depuis les années phares d'avant 2009 où la construction de logements atteignait des records avec la défiscalisation Girardin.

La commande publique génère 83 % du chiffre d'affaires

Par ailleurs, la dépendance de l'activité à la commande publique s'est fortement accrue au fil des ans. Ainsi, en 2013, la commande

publique est à l'origine de 83 % de l'activité de la filière. Le logement social, grâce au levier Ligne Budgétaire Unique (LBU) associé à la défiscalisation, contribue pour sa part à 34 % de l'activité. L'activité générée par la production de logements sociaux a été ainsi estimée à 395 millions d'euros.

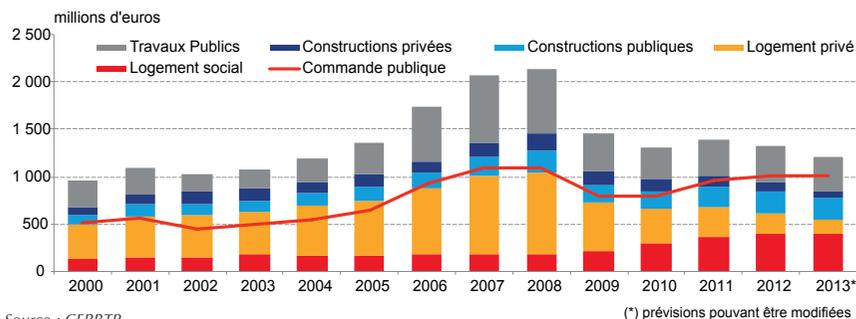
En 2013, 113 opérations représentant 4 500 logements sociaux ont reçu un ordre de service de démarrage synonyme de leur mise en chantier (y compris la période de préparation). Parallèlement, 3 300 logements sociaux ont été livrés soit le niveau le plus élevé depuis 2001. La livraison de logements sociaux croît chaque année depuis 2011.

Ainsi, depuis cinq ans, cette production a permis la livraison de plus de 13 000 logements sociaux neufs et de répondre en partie au besoin des familles réunionnaises éligibles à un logement social. Néanmoins, près de 20 000 demandes de logements sont encore en attente au 1^{er} janvier 2014.

Le génie civil particulièrement dynamique

Sur l'année 2013, le génie civil se distingue par son dynamisme. Ainsi, en ce qui concerne les réalisations, cette activité a généré 78,8 millions

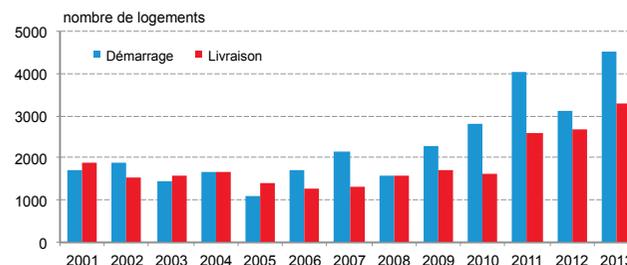
Graphique 1 - Évolution du chiffre d'affaires du BTP à La Réunion



Source : CERBTB

(*) prévisions pouvant être modifiées

Graphique 2 - Évolution des mises en chantier et des livraisons de logements sociaux (secteur groupé)



Source : Deal SHLS, CERBTB; Rapport Silogia 2013

d'euros de crédits de paiement, ce qui correspond à une augmentation de plus de 38 % par rapport à 2012.

Parmi les chantiers majeurs de l'île, les investissements mandatés pour l'aéroport Roland Garros ont permis la réfection d'enrobés sur l'aérodrome, l'élargissement des pistes, le renouvellement des signalisations et la création d'un nouveau réseau d'assainissement et de récupération des eaux pluviales, pour un total de 29,6 millions d'euros.

Les différents programmes de gestion de l'eau du Département ont également contribué à plus de 43 % des crédits de paiement dans le domaine du génie civil en 2013. Le projet Irrigation du littoral Ouest (ILO), qui consiste à transférer les quantités d'eau nécessaires aux besoins de la région Ouest à partir des rivières de l'Est de La Réunion, a continué de générer de l'activité. Ainsi, les deux grands chantiers de mise en place des chaînes de refoulement des antennes 2 et 7, démarrés en 2011 et 2012, ont bénéficié d'un investissement total de 34,1 millions d'euros.

L'année 2013 a aussi vu naître le Grand port maritime de La Réunion (GPM-Réunion). En effet, le « port de La Réunion » a été transformé dans le cadre de la loi du 22 février 2012 portant sur la réforme des ports d'outre-mer. Depuis la création de cette nouvelle entité portuaire, plusieurs projets ont été réalisés comme la création de la darse de grande plaisance ou encore la modernisation des installations de production de froid (entrepôts fri-

gorifiques). Avec des crédits de paiement à la hausse par rapport à 2012 (+ 11 %) et des dépenses importantes engagées sur le dernier trimestre 2013, le GPM-Réunion devrait voir son niveau d'investissement s'accélérer durant les prochaines années.

Murielle Pougavanon Legros,
Julien Javary, CERBTB

Définitions :

Logement intermédiaire : il est défini selon deux critères :

- le montant du loyer pratiqué doit être supérieur à celui d'un logement conventionné (fixé par mètre carré de surface habitable), mais inférieur à celui d'un loyer libre (fixé selon le marché local) ;
- les ressources du locataire ne doivent pas dépasser un plafond réglementaire déterminé en fonction de la composition du ménage mais sont forcément supérieures à celles requises pour un logement social.

Secteur groupé : en matière de logement social, le secteur groupé comprend les logements locatifs sociaux ou très sociaux (LLS ou LLTS), les prêts locatifs sociaux (PLS), les réhabilitations (REHA) et les logements évolutifs sociaux groupés (LESG).

Crédits de paiement : ils correspondent aux montants payés ou ordonnancés en paiement pendant l'année par les maîtres d'ouvrage aux entreprises de travaux.